

ÉDITION 3^e TRIMESTRE 2022 #19

L'Agglo

le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

ALLARMONT

L'agglo.



Saint-Dié
des
vosges

ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE



#1 Les petits mondes de l'Art enchantent

L'itinéraire «Les petits mondes de l'Art» a permis a plus de 500 bambins de maternelle de participer à des journées de découverte inscrites dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle de l'Agglomération. Grâce aux équipements de la Ville, et aux collections du musée Pierre-Noël, au théâtre d'ombre avec la médiathèque, à La NEF au conservatoire, les enfants ont découvert un monde enchanté.



#2 Succès total pour « Partir en Livre »

Organisée par le Centre national du livre et le réseau intercommunal « Escales », l'édition 2022 de « Partir en Livre » a été un succès sur toute la ligne ! Parmi les temps forts qui ont particulièrement séduit : l'après-midi très animé proposé le 29 juin dans le parc de l'abbaye de Moyenmoutier.



#3 Elisabeth Borne à Saint-Dié-des-Vosges

Venue faire le point sur l'application locale du dispositif national Action Cœur de Ville lancé ici même par le président de la République en 2018, Elisabeth Borne a profité de sa visite à Saint-Dié-des-Vosges pour découvrir La Boussole, pôle culturel et touristique de l'Agglomération, qui ouvrira courant premier semestre 2023.



#4 Hommage à Roger Cronel

Ancien maire de La Houssière, ancien premier vice-président de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, le regretté Roger Cronel fut un homme de grande qualité dont on se souviendra. En présence de ses proches et d'autorités, dont le désormais député David Valence et Michel Fournier, président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), le nom de Roger Cronel a été donné à la Maison France Service de Corcieux.



EDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT

RENOUVELLEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Chères habitantes, chers habitants,

Suite à l'élection de David Valence en tant que député, une nouvelle équipe communautaire s'est mise en place. Le 2 juillet, mes collègues des 77 communes m'ont nommé président de celle-ci et je tiens une nouvelle fois à les remercier. C'est avec plaisir, humilité et implication que j'assumerai cette fonction entouré du bureau communautaire.

Nous devons poursuivre l'organisation de sa gestion en priorisant les difficultés d'approvisionnement en eau potable tout en fixant une trajectoire financière du prix de l'eau afin de réaliser des investissements nécessaires et supportables pour les usagers.

Pour les années à venir, notre principal objectif sera de stabiliser nos organisations et nos principaux chantiers.

Juillet a été chargé de moments forts et heureux. L'accueil du Tour de France Femmes a créé un engouement populaire dans la ville-centre et au-delà. La visite de la Première ministre Elisabeth Borne nous a permis d'échanger sur des sujets majeurs pour notre territoire : l'Action Cœur de Ville engagée dès 2018 ; le déploiement des programmes Bourg-Centre puis Petites villes de Demain sur Raon-l'Étape, Fraize et Plainfaing ; le chantier La Boussole et la réhabilitation d'une friche industrielle à Anould, pour mettre en place un centre national de formation aux métiers de la sûreté et de la sécurité.

Dès janvier 2024, la gestion des déchets ménagers et son mode de financement devront être uniformisés du mieux possible. Enfin, nous terminerons la procédure pour rendre applicable le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat, garant de notre cohérence territoriale.

Avec mes collègues élus, nous aborderons ces enjeux par le travail, dans un esprit de cohésion.

Avec mon plus grand respect,

Claude George

Président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

AU SOMMAIRE

#04 > AVANCER

- Le nouveau visage du conseil communautaire
- Festival International de Géographie

#08 > DÉVELOPPER

- Ces multiservices que l'on aime
- Consulter pour promouvoir et valoriser

#12 > VIVRE ENSEMBLE

- Une sensibilisation environnementale « En Plaine nature »
- La mulette perlière au centre des débats
- Le programme Aggl'Eau suit son cours

#16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

- Allarmont

#18 > LES TEMPS FORTS

#20 > PORTRAIT

- Annabelle Soudière



Magazine trimestriel de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
7, place Saint-Martin - Saint-Dié-des-Vosges
Directeur de la publication : Claude George
Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies : service Communication
Impression : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59
www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges
Charte graphique : DargDesign - 06 09 53 52 46
www.dargdesign.com - Anould
Diffusion : Médiapost / Dépôt légal - Juillet 2022



INSTALLATION LE NOUVEAU VISAGE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Touché par la loi relative au non-cumul des mandats, le député David Valence a dû céder son poste de président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Les élections au sein du conseil communautaire ont désigné Claude George pour lui succéder. Petit trombinoscope des élus qui intègrent le bureau ou qui ont changé de délégations !

Claude George

Maire de Saint-Rémy (530 habitants) depuis 1995, cadre de l'industrie en retraite, premier vice-président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges depuis 2020, Claude George a affirmé dès sa prise de responsabilité vouloir rester très proche de la ruralité sans pour autant oublier la ville-centre, et a défini ses priorités : l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets ménagers, le plan local d'urbanisme inter-communal et habitat (PLUIH) ainsi que la stabilisation de nos finances.



Les nouveaux vice-présidents

Jusqu'à-là conseillère déléguée au commerce, **Virginie Lalevée**, maire d'Arrentès-de-Corcieux, a été élue vice-présidente en charge de l'Enfance, la Jeunesse et les Services publics.



Bruno Toussaint, maire de Saint-Dié-des-Vosges, fait son entrée au bureau communautaire en qualité de vice-président en charge de la Santé et de la Politique de la Ville.



De nouveaux conseillers délégués

Steeves Brenet, maire de Provenchères-et-Colroy, en charge de la Transition numérique, du Marketing territorial et de la Communication.



Delphine Didier-Ducret, adjointe au maire de Moyennoutier, déléguée au Commerce et à l'Économie sociale et solidaire.



Laurent Parisse, maire de Lubine, en charge de la Ruralité.



Ils ont changé de délégation

Virginie Lalevée passe de conseillère déléguée au Commerce à la vice-présidence de l'Enfance, la Jeunesse et les Services publics (cf : nouveaux vice-présidents) ;

Caroline Privat-Mattioni, vice-présidente au Développement durable et à la Transition Écologique et Énergétique (depuis 2020 : Santé).



Jean-Marie Lalandre : vice-président aux Sports depuis 2020, il reçoit en plus la charge de la Prévention, la Collecte et la Valorisation des déchets.



Denis Guyon, conseiller délégué en charge des Relations avec les communes de Meurthe-et-Moselle, a désormais la charge de la Mémoire, des Anciens Combattants et du Petit Patrimoine.



Le bureau communautaire

Président

Claude George

Les vice-présidents

Annabelle Soudière : Ressources humaines, Formation, Enseignement Supérieur, Égalité des chances et Administration générale

Bruno Toussaint : Santé et Politique de la Ville

Brigitte Gamain : Cohésion Territoriale et Relations avec les communes

Benoît Pierrat : Emploi, Économie, Commerce, Artisanat et Économie Sociale et Solidaire

Caroline Privat-Mattioni : Développement durable et Transition Écologique et Énergétique

André Boulangeot : Bâtiments, Travaux Communautaires et Accessibilité

Jean-Marie Lalandre : Prévention, Collecte et Valorisation des déchets et Sports

Caroline Lerognon : Finances (en lien avec le président)

Jean-Louis Ropp : Eau, Assainissement et Cycles de l'Eau

Claude Kiener : Culture, Grands événements et Mémoire

Patrick Lalevée : Tourisme, Promotion du Territoire et Montagne

Serge Alem : Habitat, Logement et Centralités

Jacques Jallais : Urbanisme

Gina Filogonio : Associations, Solidarité et Égalité des Femmes et des Hommes

Virginie Lalevée : Enfance, Jeunesse et Services publics

Les conseillers délégués

Bernard Ropp : Déchetteries

Patrick Zanchetta : Assainissement et Travaux communautaires

Gérard Roudot : Eau

Aurélien Bansept : Biodiversité

Christian Caël : Agriculture et Circuits courts

Carole Trarbach : Services Publics

Denis Guyon : Mémoire, Anciens Combattants et Petit Patrimoine

Emmanuel Laurent : Mobilités actives

Delphine Ducret-Didier : Commerce et Économie Sociale et Solidaire

Steeves Brenet : Transition numérique, Marketing territorial et Communication

Laurent Parisse : Ruralité

AVANCER >

FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE GÉOGRAPHIE

déserts

À CHACUN SES DÉSERTS

La 33e édition du FIG, programmée les 30 septembre, 1er et 2 octobre 2022, s'annonce prometteuse. Le thème « déserts » choisi pour ce Festival donnera, n'en doutons pas, matière à développer une oasis d'accueil sur l'ensemble de l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges !

Bienvenue au Portugal !

On se réjouit d'accueillir le Portugal, dont le choix pour pays invité tombe à pic avec la Saison France-Portugal, qui se tient depuis le 12 février jusqu'au 31 octobre 2022. Cette dernière s'inscrivant dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, elle est l'occasion de souligner la proximité et les solides liens d'amitié qui unissent nos deux pays.

Le FIG recevra avec intérêt ce pays européen dont la reprise économique et l'approche politique apaisée sont remarquables. Au-delà des clichés, des centaines de milliers de luso-descendants sont installés en France et représentent une population courageuse et innovante, ayant une culture rayonnante. Réciproquement, environ trois millions de Français ont visité le Portugal en 2018 et les Français installés au Portugal représentent désormais la 7e communauté étrangère !

S'ils évoquent une notion d'hostilité, et d'emblée de grands espaces arides, des dunes au sable brûlé par un soleil sous lequel se plaisent à vivre des scorpions, les « déserts » se déclinent au pluriel. On les rencontre de glace dans les régions polaires, recouverts de steppes ou de pierres sur de vastes étendues, mais pas seulement. Car on considère comme désert entre un quart et un tiers des terres émergées de la planète !

Les géographes appliquent leur science à définir les territoires, leurs climats, leurs biodiversités et leurs populations humaines. En conférences, tables-rondes et autres rencontres, ils auront à répondre aux questions qui ne manqueront pas d'être soulevées pendant le Festival. Dans certains cas, l'eau source de vie peut-elle entrer dans la catégorie des déserts ? Le chiffre zéro indique-t-il un désert ?

Depuis la publication en 1947 par le géographe Jean-François Gravier du célèbre ouvrage « Paris et le désert français », par analogie au vide et à l'abandon, la métaphore du désert est souvent appliquée à bien des déserts culturels, sociaux, démographiques, médicaux...

On peut aussi notamment parler de désert affectif.

Subtile perception à géométrie variable, mesurable selon le ressenti culturel et humain des uns et des autres. Un citoyen peut percevoir une région rurale comme un désert. Tandis qu'à l'inverse une personne originaire de la campagne, des bords de mer, de la montagne, ou d'ailleurs, peut, elle, juger la ville comme un lieu stérile. La part forte de l'imaginaire par rapport à la réalité engagera la réflexion. Historien et archéologue français, spécialiste de l'Afrique, François-Xavier Fauvelle présidera cette 33e édition avec tout l'humanisme, le savoir, la rigueur et la vivacité d'esprit qu'on lui connaît.

LES INTERVENTIONS SCOLAIRES

Parce que, par définition, la géographie donne des repères, le Festival porte une grande attention à la jeunesse. Il prend en charge totalement des interventions scolaires destinées aux élèves des maternelles, primaires et secondaires jusqu'au DUT de l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

Cette année (les inscriptions préalables sont maintenant closes), soixante-cinq classes, soit plus de 1500 élèves, sont inscrites.

Les établissements scolaires de 15 communes du territoire sont concernés : Ban-de-Laveline, Étival-Clairefontaine, Lussey, Moussey, Moyenmoutier, Nayemont-les-Fosses, Provençères-et-Colroy, Plainfaing, Raon-l'Étape, Raves, Senones, Saulcy-sur-Meurthe, Saint-Dié-des-Vosges, Saint-Michel-sur-Meurthe, Taintrux.

Les interventions ont lieu le vendredi (quelquefois le jeudi) du Festival, dans les écoles, sur le temps scolaire. Des lectures, des ateliers, des débats, d'exceptionnelles rencontres... avec un auteur, illustrateur ou géographe sont organisés.

Il s'agit ainsi d'offrir aux jeunes gens l'occasion de rompre avec l'ordinaire du cadre de la classe et d'inscrire ce moment comme un événement marquant, porteur de souvenirs et riche en découvertes.

Les élèves pourront apprécier les plaisirs de la lecture, écouter, voir, manipuler, découvrir, s'interroger et ainsi, grâce à la géographie, grandir dans leur approche du monde.

Il s'agit aussi de donner un élan aux lectures

personnelles des jeunes et de les inciter à lire en dehors du temps scolaire en élargissant les propositions, en les motivant et en développant les compétences nécessaires. Et d'éveiller une saine curiosité, l'envie de découvrir l'univers d'un auteur, d'un illustrateur ou d'un géographe. Le temps consacré pourra créer des interactions entre lecteurs à l'intérieur d'un groupe de classe, de l'école, en famille, dans un lieu de lecture et avec l'un des 34 intervenants.

En découvrant la géographie sous des formes diverses et variées, en abordant la chaîne du livre et les métiers qui le constituent ainsi que les coulisses de son travail, qui sait, le FIG aura peut-être provoqué des vocations. À noter aussi que le FIG JUNIOR fait son retour !

Pour rester informé, vous pouvez vous abonner à l'actualité du Festival :
www.sddv.fr/infolettre-fig

www.fig.saint-die-des-vosges.fr

Un Festival
géographiquement ouvert

Au moment où nous publions, tous les rendez-vous ne sont pas encore calés. Il n'est donc pas possible de les indiquer avec précision. Mais comme chaque année, et toujours davantage, le FIG sera présent dans de nombreux villages et villes de l'Agglomération (Raon-l'Étape, Étival-Clairefontaine, Senones...) pour des conférences et des rencontres. Il faudra donc être patient pour en connaître le détail et ensuite consulter, en ligne ou sur papier, le programme disponible à la mairie de Saint-Dié-des-Vosges et sur différents sites.

Le FIG s'ouvre également à la région. En partenariat avec la Région Grand Est et la SNCF, un train TER en provenance de Strasbourg et un second venant d'Épinal transporteront jusqu'à Saint-Dié-des-Vosges plus de 450 lycéens le vendredi matin.

Toute l'équipe autour de Victoria Kapps, directrice du Festival, travaille également avec le réseau Escales pour proposer des animations au sein de certaines médiathèques de l'Agglomération.

DÉVELOPPER >

Au cœur d'Avlinn

Proxi

Proxi

COMMERCES DE PROXIMITÉ CES MULTISERVICES QUE L'ON AIME

Si besoin en était, la crise sanitaire liée à la pandémie provoquée par la COVID-19 a porté un éclairage sur les besoins vitaux de la population, toutes générations confondues. Et mis en évidence un attrait grandissant vers la campagne avec une reconnaissance de sa qualité de vie. D'où un fort regain d'intérêt pour les commerces multiservices de proximité.

Des créations d'entreprises

Il est remarqué que le développement de ce type de commerces multiservices existant déjà sur le territoire est en croissance. Avec un motif de satisfaction supplémentaire, car les commerces subventionnés dans le cadre du FISAC sont des créations d'entreprises. Donc un signe intéressant concernant la création d'emplois stables, non délocalisables.

En plus de l'aide financière de l'Agglomération, ces enseignes bénéficient de cofinancements dans le cadre des fonds LEADER (attribués par l'Europe via le Pays de la Déodatie) en faveur du développement rural.

D'autres enseignes sont susceptibles d'exister, les exemples publiés ici ne représentent pas l'ensemble des multiservices que l'on peut trouver sur l'agglomération. D'autres sont attendus.

Comme un peu partout en France, on le constate sur le territoire de l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges : les multiservices demeurent souvent l'unique commerce encore ouvert. Implantés en zone rurale, ils y développent une activité principale souvent orientée vers l'alimentation, la restauration, la boulangerie, les bars... Généralement, ils proposent différents services appréciables lorsqu'on est éloigné des bourgs-centres : dépôt de gaz, de journaux, services postaux, bancaires, réception et expédition de colis, tabac, jeux... Ils apparaissent donc fédérateurs d'échanges, préservant ainsi le dynamisme et les emplois à la campagne. Les personnes ouvrant ce type de commerces sont généralement des particuliers, quelquefois en couple, uni au travail comme dans la vie, qui ressentent l'envie de travailler en indépendance tout en profitant des bienfaits de la ruralité. Certains trouvent même parfois là un moyen de changer de style de vie et de renouer avec leurs racines. Et se déclarent solidaires et proches d'une population à laquelle ils veulent rendre service.

Être identifié multiservices possède l'avantage de la reconnaissance d'une clientèle fidélisée par la qualité des produits de proximité dont le rôle est fondamental. L'accueil, l'ambiance des lieux en sont également les points forts. Ainsi, de nombreux gérants de commerces multiservices choisissent d'effectuer des tournées pour approvisionner en particulier les personnes âgées, qui éprouvent des difficultés à se déplacer. Un lien se tisse entre le commerçant et la population qu'il dessert. Dans l'objectif de faire revivre les villages et bien au-delà de ses obligations réglementaires, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges débloque des moyens pour soutenir les initiatives. Chaque dossier étant différent, des subventions peuvent être attribuées au cas par cas.

« CHEZ LULU » À BAN-DE-SAPT

Au centre de Ban-de-Sapt, l'ex-dépôt de pain proposé par l'émission SOS Village de TF1 a trouvé preneuse en la personne de Sandra Cuny. Depuis le 19 juin 2021, la boutique apporte un service de proximité élargi aux communes voisines (population moyenne de 1500 habitants).

Les aides de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et notamment, à l'époque, du fonds FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) devenu aujourd'hui FSCOP (Fonds de soutien aux commerces et services de proximité) ont permis l'installation de ce magasin Proxi aux activités diversifiées (pain, produits frais, secs, gaz, etc). Et l'achat d'un véhicule pour des livraisons.

Outre la modernisation des locaux d'activité avec un aménagement intérieur et la pose d'une enseigne, un relais postal et une récupération de colis seront mis en place en septembre.

Le multiservice « Chez Lulu » est ouvert tous les jours, sauf les dimanches après-midi et les lundis.

L'expérience professionnelle de Sandra Cuny lui confère les compétences nécessaires à la

gestion de cette nouvelle activité. La jeune femme a travaillé dans l'événementiel et assisté pendant 11 ans la dirigeante d'un hôtel restaurant.

Chez Lulu, 1 route de Saint-Jean d'Ormont à Ban-de-Sapt



AU CŒUR D'AVLINN À BAN-DE-LAVELINE

Associées pour la bonne cause, Rachel Voinson et Céline Valerio sont à l'initiative de l'ouverture, au centre de Ban-de-Laveline, d'un commerce de proximité (épicerie, produits locaux, petite restauration, bar).

Une embauche a déjà été réalisée, une seconde est envisagée.

Avec le soutien de la communauté d'agglomération, la modernisation du local est en cours de financement via le FISAC, la demande de subvention porte sur l'acquisition de vitrines réfrigérées et de matériel de rayonnage permettant la présentation des articles, dont de nombreux produits locaux.

Au cœur d'Avlinn, 5 place du Colonel-Denis à Ban-de-Laveline



JS COMPANY À ETIVAL

Le magasin (Proxi Étival) a été créé par Madame Hydulphe le 24 août 2020. Il a été nécessaire de réaliser un certain nombre de travaux avec une modernisation et une mise en valeur du local commercial. Une rénovation extérieure, un nettoyage réfection et une remise en peinture de la façade, ainsi que la mise en place d'un lettrage avec le nom de l'enseigne ont été réalisés.

Pour l'intérieur, des aménagements avec l'achat de congélateurs, armoires et vitrines ainsi qu'une rôtissoire ont été nécessaires. De même, des investissements ont été réalisés pour l'acquisition de matériels et d'outils informatiques permettant l'encaissement des clients. Les objectifs ont été de créer un bel espace permettant de proposer tous types de services aux clients et d'être attrayant.

JS Company, 3 place abbatiale à Étival-Clairefontaine

Contacts

Toutes les infos relatives au FSCOP et aux dispositifs d'accompagnement proposés par la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges sont disponibles sur www.ca-saintdie.fr et par mail à : économie@ca-saintdie.fr

DÉVELOPPER >

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CONSULTER POUR PROMOUVOIR ET VALORISER

Dès sa création en janvier 2017, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a fait du développement économique et de l'attractivité de son territoire, une priorité. Des dispositifs d'accompagnement et de soutien ont progressivement été déployés pour les professionnels déjà en place. Aujourd'hui, il s'agit de séduire pour favoriser l'implantation. C'est donc sur la question de l'image que planche l'intercommunalité.

Pour rendre attractif le territoire de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et attirer de nouvelles entreprises, il faut d'abord conforter les entreprises locales en répondant à leur besoin d'informations et en favorisant leur développement. Parce que ce sont elles qui pourront le mieux être les ambassadrices du territoire et en valoriser les atouts. Communiquer sur la politique publique de développement économique et les moyens mis en œuvre de façon très concrète est également un levier d'attractivité : des entrepreneurs iront plus facilement s'installer là où ils seront accompagnés, soutenus...

L'intercommunalité déodatienne en est là : définir l'identité de son territoire pour en rendre une image séduisante, accueillante. Bref, efficace tant auprès des chefs d'entreprise que de leurs potentiels employés à qui l'on aura donné envie de poser meubles et valises à l'ombre de nos sapins.

Et personne ne peut mieux "vendre" un territoire que ceux qui y vivent et le font vivre. Alors la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges lance une grande consultation auprès de trois "publics" différents pour connaître leur vision de notre territoire : les acteurs de la filière touristique et les touristes, les entreprises et, bien sûr, les habitants. Et c'est là que vous intervenez !

En remplissant le questionnaire qui figure sur la page de droite et en le déposant dans votre mairie ou en le renvoyant à la communauté d'agglomération, vous nous permettrez de comprendre votre perception de notre bassin de vie et d'identifier les points forts autant que les axes d'amélioration. L'analyse de cette consultation ainsi que les réunions de concertation qui seront proposées à la rentrée aboutiront à la construction d'une stratégie de communication et à la mise en place d'actions et d'outils qui favoriseront le développement des entreprises du bassin déodatien et rendront le territoire attractif.

L'enjeu est important, la mobilisation et l'implication des habitants sont l'une des clés de sa réussite !

Ce questionnaire destiné à tous les habitants de l'Agglomération est également disponible sur : ca-saintdie.fr
Scannez ce QR Code pour y accéder directement :



DONNEZ VOTRE AVIS !

La communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges réalise une enquête à l'échelle du territoire, dans le but de comprendre votre perception de notre bassin de vie.

1. Êtes-vous :

- ☐ Une femme
☐ Un homme
- ☐ Autre
☐ Je ne souhaite pas répondre

2. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- ☐ -18 ans
☐ 18-24 ans
☐ 25-34 ans
- ☐ 35-50
☐ 50-65
☐ 65 et +

3. Dans quelle commune résidez-vous actuellement ?

Merci d'indiquer le code postal :

4. Quelle catégorie socio-professionnelle ?

- ☐ Agriculteur-trice
☐ Artisan-e
☐ Commerçant-e
☐ Chef-fe d'entreprise
☐ Freelance
☐ Profession libérale
☐ Cadre ou profession intellectuelle supérieure
☐ Profession intermédiaire
- ☐ Employé-e
☐ Ouvrier-e
☐ Retraité-e
☐ Demandeur-se d'emploi
☐ Homme ou femme au foyer
☐ Étudiant-e
☐ Autre - Précisez :

5. Quels adjectifs utiliseriez-vous pour parler de votre commune ?

6. Connaissez-vous la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

7. Vous sentez-vous appartenir à l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si non, pourquoi ?

8. Pensez-vous que la Déodatie et la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges soient des synonymes ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

9. Selon vous quel est l'emblème du territoire de l'Agglomération ? Qu'est-ce qui représente le mieux le territoire ?

.....
.....
.....

VOUS POUVEZ REMPLIR CE QUESTIONNAIRE, LE DÉCOUPER, ET SOIT :

- le déposer dans votre mairie
- ou le renvoyer à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
7 place Saint-Martin, 88100 Saint-Dié-des-Vosges

10. Si vous deviez en retenir une, quelle serait la figure emblématique, la personnalité de la Déodatie qui la représente le mieux ?

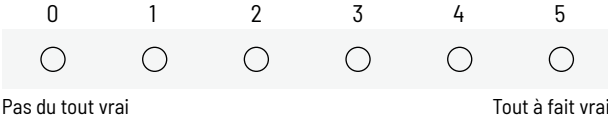
.....
.....

11. Choisissez trois adjectifs qualifiant votre bassin de vie et classez-les de 1 à 3.

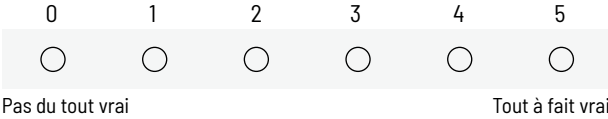
- ☐ Naturel
☐ Paisible
☐ Beau
☐ Tranquille
- ☐ Jeune
☐ Dynamique
☐ Attractif
☐ Vert

12. Notez les affirmations suivantes : Là où j'habite et dans mon environnement proche,

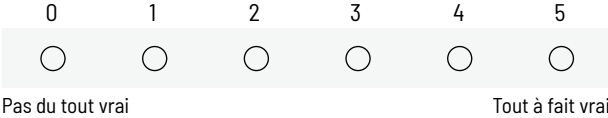
a. Il fait bon vivre



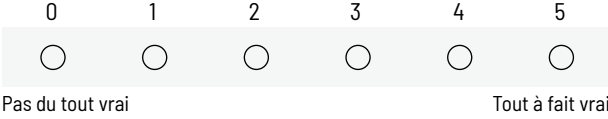
b. Je suis satisfait-e du nombre de commerces



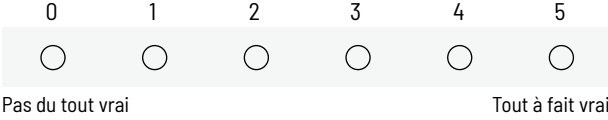
c. Les opportunités d'emploi sont bonnes



d. J'aimerais rester dans ma ville/mon village



e. La nature a toute sa place



13. En bref... Pour donner une image plus positive à votre territoire et à ses alentours, mais aussi pour amplifier votre sentiment d'appartenance à ce territoire, vous agiriez sur...

.....
.....
.....

VIVER ENSEMBLE >

UNE SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE « EN PLAINE NATURE »

D'une superficie de près de 500 hectares, l'Espace naturel sensible de la Plaine est le seul, au sein de la communauté d'agglomération, à partager son territoire entre Vosges et Meurthe-et-Moselle. Pour mieux le connaître, diverses actions de sensibilisation sont menées jusqu'en octobre.

Un programme vraiment diversifié

À destination du grand public, le dispositif « En Plaine nature » représente une occasion unique de découvrir la richesse de la faune et la flore locales. À son lancement au mois de mars dernier, celui-ci a, par exemple, permis de capturer près de 2 000 crapauds communs dans le but de mieux connaître, mais surtout protéger ces amphibiens souvent écrasés lorsqu'ils traversent les routes.

Dans un autre registre, la question du lynx a fait l'objet d'une sortie terrain, puis d'une projection-débat en juin dernier au musée Pierre-Noël tandis que l'Azuré des paluds s'est à nouveau dévoilé à la fin du mois de juillet dans son lieu de prédilection, la zone humide de Raon-l'Étape. Tant d'animations auxquelles se sont ajoutées les découvertes d'une mare à Pierre-Percée, de la biologie des libellules à Celles-sur-Plaine ou des invertébrés en bord de Plaine.

Aussi sublimes que variés, les paysages constituant de véritables bijoux pour le territoire intercommunal. Participant à l'expansion de l'attractivité économique, à la croissance touristique et au développement de l'agriculture de montagne, ils sont aussi des réservoirs majeurs pour la biodiversité locale. Certains, classés comme Espaces naturels sensibles (ENS) par le Département afin d'en préserver la qualité, font l'objet d'une attention particulière. C'est le cas pour la zone humide localisée dans la vallée de la Plaine, entre Vosges et Meurthe-et-Moselle. Pour mettre en valeur cet espace de 500 hectares, et avec l'aide de l'association ETC...Terra, un programme de sensibilisation nommé « En Plaine nature » a été mis en place. « On essaye de mettre en avant tout ce qui est emblématique de cet ENS », présente Alexandre Mathieu, technicien Rivières et paysages pour l'Agglomération.

Démarré en mars dernier, le dispositif financé par le Département de la Meurthe-et-Moselle, le Département des Vosges et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, s'est poursuivi en août avec la découverte des invertébrés, de quelques espèces animales et végétales invasives ou la participation à des événements de grande ampleur comme la Nuit internationale des chauves-souris. « On a essayé de proposer des animations en période estivale car ça per-

met d'élargir l'offre proposée aux touristes », explique Alexandre Mathieu.

Le programme prendra fin le 14 octobre avec le Jour de la Nuit. Lors de cette journée, le temps sera venu d'étudier la question de la pollution lumineuse nocturne, intervenante nocive dans la reproduction des insectes, dans le repérage temporel des plantes ou, plus étonnement, dans l'activité d'une chauve-souris. « Contrairement à ce que l'on pense, la chauve souris n'est pas aveugle. Même si elle a une mauvaise vue, elle peut être gênée s'il y a une grosse source lumineuse », précise le technicien Rivières et paysages. Une évocation des conséquences pour la faune et la flore qui seront aussi l'occasion de se questionner sur l'énergie que requiert l'ensemble des éclairages publics...

**Inscription gratuite et obligatoire au 07 81 52 29 81
programme complet
sur www.ca-saintdie.fr**

LA MULETTE PERLIÈRE AU CENTRE DES DÉBATS

Massivement présente dans les cours d'eau vosgiens il y a un siècle, la mulette perlière est aujourd'hui en grand danger d'extinction. Faisant l'objet d'un plan de conservation et d'action, elle sera au cœur d'un colloque prévu en octobre prochain.

Dire que la mulette perlière a été victime de son succès pourrait s'apparenter à un vilain euphémisme. Garnissant abondamment les cours d'eau du bassin intercommunal au début des années 1900, cette moule perlière d'eau douce est pourtant en voie de disparition. A tel point qu'à l'heure actuelle, sa population dans la Vologne peut se compter sur les doigts d'une seule et même main.

Si sa particularité est de faire des perles, ce phénomène reste assez rare puisque seule une moule sur 1 000, environ, contient le sésame. Une rareté qui poussait les plus curieux à tenter d'ouvrir chaque individu qu'il croisait et de participer directement à l'extermination de l'espèce. Au même titre que la révolution industrielle de 1950 est venue polluer les cours d'eau et donc perturber une population « très exigeante en termes de qualité d'eau », selon Antony Mougenot, technicien Rivières pour l'Agglomération.

En résumé, pour préserver l'espèce, il y a urgence. Afin de la faire renaître, en 2021, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges s'est associée à la Communauté de communes de Bruyères Vallon des Vosges et à la Société d'histoire naturelle et d'ethnographie de Colmar pour mettre en place un plan de conservation et d'action en faveur de la mulette perlière. Un plan qui se matérialise

par la mise en place de nombreuses actions participant, entre autres, à la restauration du milieu aquatique ou à la favorisation de l'espèce.

Dans ce cadre, un colloque rassemblera à la Tour de la Liberté les 11, 12 et 13 octobre, des experts en provenance, entre autres, de Bretagne, de Belgique ou du Luxembourg. « L'objectif est de partager les expériences, profiter des compétences des acteurs présents et de réfléchir plus concrètement sur qui peut être mis en place », précise Antony Mougenot.

Un rassemblement entre spécialistes, en partie financé par la communauté d'agglomération à hauteur de 2 000 €, qui devrait permettre de réunir idées et perspectives pour que les bassins du secteur retrouvent définitivement leur perle.

Qu'est-ce qu'une mulette perlière ?

Non, les huîtres ne sont pas les seules espèces animales à disposer d'une perle ! La Margaritifera margaritifera, plus connue sous le nom de mulette perlière peut, à de très rares reprises, en présenter une. Une fois sur mille, une compression de la nacre va s'effectuer autour d'une particule de poussière venue s'insérer dans la coquille. Vivant, en moyenne, entre 50 et 80 ans, la moule perlière d'eau douce peut vivre jusqu'à 200 ans selon ce qui a été constaté sur les bandes d'accroissement présentes à l'extérieur. Une particularité qui peut s'expliquer par un processus de reproduction complexe. Après fécondation suite à la captation par la femelle des gamètes mâles libérés dans le cours d'eau, les larves libérées doivent être aspirées par un salmonidé (truite ou saumon) avant de s'enkyster dans ses branchies. Par la suite, une fois formées, les mulettes perlières juvéniles vont se détacher de leur hôte avant de s'enfuir dans les sédiments présents au fond de l'eau. « C'est le stade le plus sensible de l'espèce, les petites mulettes vont avoir besoin d'un substrat dans le fond qui n'est pas colmaté par des vases et où la circulation de l'eau à l'intérieur des sédiments assure une bonne oxygénation », explique Antony Mougenot, technicien Rivières à l'Agglomération.

Une fois cette étape passée, l'individu sera considéré comme résistant puis en mesure, si les conditions lui permettent, d'assurer la pérennité de l'espèce.

VIVRE ENSEMBLE >

ENVIRONNEMENT LE PROGRAMME AGGL'EAU SUIT SON COURS



Conforté par une année de lancement réussie, le nouveau programme intercommunal d'éducation à l'environnement et au développement durable baptisé Aggl'Eau s'apprête à vivre une seconde édition avec le thème « l'eau dans tous ses états » pour fil rouge.

Avec, entre autres, des étangs, des lacs, des mares, des rivières, des ruisseaux et de nombreuses zones humides, le territoire intercommunal regorge d'endroits où s'épanouissent la faune et la flore aquatiques. Pour mettre en avant ces espaces, depuis une vingtaine d'années, quelques initiatives disparates avaient été prises avec les « Sylviades » dans la vallée de la Plaine, ou « Je parraine ma rivière », dispositif alternant les vallées chaque année. Depuis 2021, s'y substitue le programme Aggl'Eau. Né sous l'impulsion des élus intercommunaux qui souhaitent harmoniser les programmes d'éducation à l'environnement, ce dispositif de sensibilisation se voulait davantage fédérateur. Pari réussi. Fort d'une première édition aboutie, le programme sera de nouveau mis en œuvre pour l'année 2022-2023 avec comme nouveau thème, « L'eau dans tous ses états ». Comme pour les manifestations précédentes, le volet scolaire se verra toujours majoritaire

avec trois animations pour chaque classe participante, mises en place par l'association ETC...Terra et conjointement financées par la communauté d'agglomération, le Département, la Région et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. 24 classes, de la maternelle au CM2, en bénéficieront avant, en juin prochain, de restituer les connaissances lors d'une exposition collective complétée par des animations pratiques.

« On privilégie vraiment la découverte du territoire, du local. L'apprentissage se fera d'autant plus facilement puisque les élèves vont toucher, voir et manipuler », détaille Caroline Gerberon, chargée de mission au service Environnement.

Quant à la particularité de ce « nouveau » dispositif, celle-ci réside surtout dans le fait qu'une ouverture au grand public sera effectuée au mois de juin. Expositions, visites de terrain, ateliers ou encore conférences devraient permettre d'étancher quelques soifs de connaissances...

Une balade énigmatique

Pour la seconde édition du programme Aggl'Eau, les animations destinées au grand public ne manqueront pas. Par exemple, petits et grands pourront effectuer une balade munis d'un livret garni d'énigmes à résoudre tout au long du parcours. D'une demi-dizaine de kilomètres, cette excursion permettra de découvrir, d'une façon ludique, un itinéraire conçu autour d'un espace d'eau dans le périmètre de la communauté d'agglomération déodatienne. Organisée dans le cadre du contrat de territoire « eau et climat » signé le 9 novembre 2021 et en corrélation avec l'exposition restituant le travail des scolaires, cette animation d'un jour devrait être organisée pendant la première quinzaine du mois de juin. A vos baskets !

Une première édition qui a plu

Ayant pour thème « Eau et biodiversité », la première édition du programme Aggl'Eau a rencontré un franc succès. Une réussite visible à Saint-Jean-d'Ormont ou à Corcieux lors de la semaine de restitution qui s'est tenue du 20 au 24 juin derniers.

Les 23 classes participant au lancement de ce dispositif de sensibilisation à la faune et la flore aquatiques y ont exposé le travail effectué tout au long de l'année scolaire tout en prenant part aux jeux pédagogiques mis en place pour l'occasion.

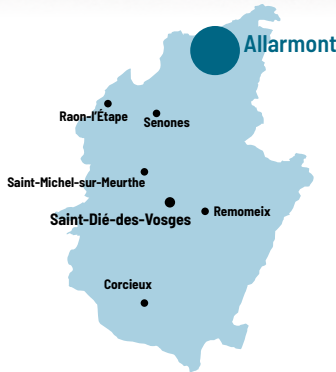
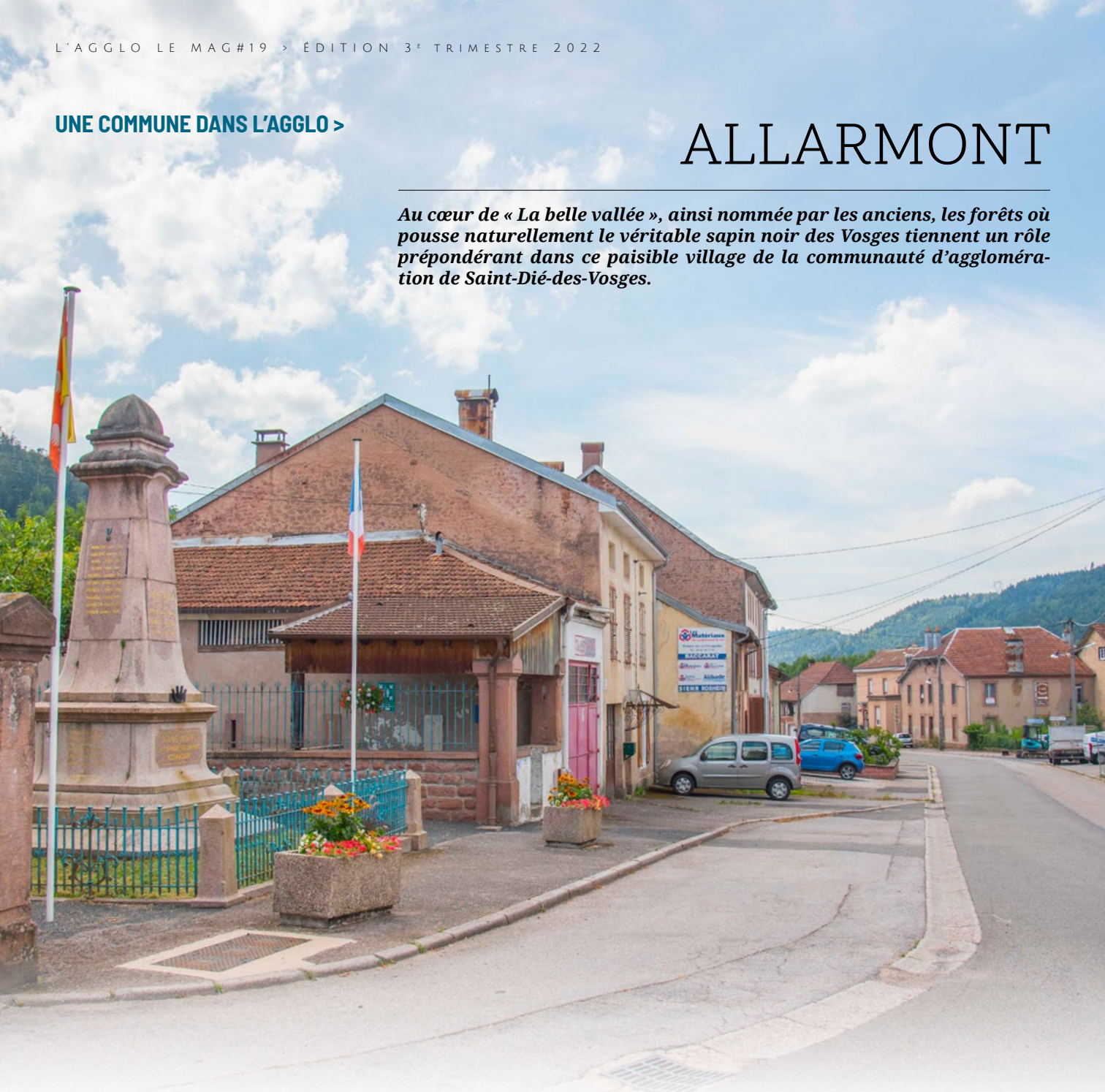
Côté grand public, outre l'exposition précédemment citée, la conférence sur les inondations mais aussi celles sur les diverses populations aquatiques, la sortie terrain autour des invertébrés ou la visite d'une station de traitement ont connu un bel engouement les 24 et 25 juin derniers à Corcieux. La suite ne peut être que prometteuse...



UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >

ALLARMONT

Au cœur de « La belle vallée », ainsi nommée par les anciens, les forêts où pousse naturellement le véritable sapin noir des Vosges tiennent un rôle prépondérant dans ce paisible village de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.



Carte d'identité

215 habitants

Densité : une quinzaine d'habitants par km²

Gentilé : Hilarismontais et Hilarismontaises

Superficie : 13,2 km²

Altitude : de 332 m à 813 m

Code postal : 88110

Code commune : 88005

Budget et fiscalité

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,30 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 59,18 %

Petite commune rurale, proche du Parc naturel régional des Vosges du Nord, Allarmont, dont le nom est attesté en 1312 dans l'expression « On val d'Alarmont », se retrouve citée en 1768, toujours à propos du vallon d'Allarmont « Alarici mons et Hilaris mons ». Lequel reçoit le passage de la Plaine, une jolie rivière, dont Allarmont partage la partie médiane de la vallée avec la commune meurthe-et-mosellane de Bionville. Le ruisseau de Saussure et le ruisseau du Grand Gouttis traversent le village. L'occupation des sols est marquée par l'importance des forêts et milieux semi-naturels estimés à 96 % en 2018, mais en diminution. La répartition détaillée en 2018 est : forêts 94,1 % ; zones urbanisées 4 % ; milieux à végétation arbustive et/ou herbacée 1,9 %.

Peu dense, au sens de la grille communale de densité de l'Insee, Allarmont se situe hors de la zone d'attraction des villes. À 15 km au nord-est du chef-lieu de canton Raon-l'Étape, à 6 km de Celles-sur-Plaine, à 8 km de Pierre-Percée et à 21 km de Schirmeck, en 2019, la commune comptait 203 habitants, soit une diminution de 10,57 % par rapport à 2013. Depuis la crise sanitaire de la COVID 19, il est cependant remarqué une légère hausse avec l'installation de plusieurs foyers. Plusieurs artisans (plomber, électricien, travaux en bâtiment...) sont installés à Allarmont. M. Marquaire y possède une boulangerie-épicerie-tabac et distribue également du carburant. De son côté, le maire du village, M. Sarrazin, tient une épicerie-pressé.

Allarmont a longtemps dépendu de la principauté de Salm, d'abord partiellement, puis totalement à partir de 1751. Les habitants, mais aussi les archives communales, ont souffert de la rude invasion suédoise de 1635. En 1854, un violent incendie a contribué à en détruire une partie. Du fait de sa position géographique à 12 km du col du Donon, le village a

également subi de plein fouet les affres des conflits de 1870 et de 1914-1918. En conséquence, le fonds communal présente d'importantes lacunes à l'exception des registres paroissiaux et d'état civil relativement complets. Du diocèse de Toul, doyenné de Salm, l'église dédiée à saint Léonard dépend maintenant de la paroisse Saint-Luc, sous la houlette du diocèse de Saint-Dié.

Comme l'ensemble de la principauté, la commune est devenue française en 1793. Désignée provisoirement chef-lieu d'un canton partagé dès 1801 entre Senones dans les Vosges et Schirmeck dans le Bas-Rhin, Allarmont quitte le canton de Senones en 1806 pour celui de Raon-l'Étape, toujours d'actualité.

La vie scolaire pour six communes sises jusqu'à Raon-les-Leau s'articule en un RPI formé par le Regroupement de la Haute Vallée de la Plaine. Au total, une cinquantaine d'enfants sont concernés, dont une vingtaine venant d'Allarmont. Trois classes de maternelle accueillent les bambins à Allarmont.

L'activité de plusieurs associations socioculturelles, parents d'élèves, club des anciens, chorale Chante Plaine, etc, produit ses fruits. Le patrimoine naturel, historique, religieux... est entretenu avec fierté. Une bibliothèque tenue par des bénévoles est très appréciée du public. Riche de ses atouts, Allarmont regarde vers l'avenir, en faisant un plus de sa ruralité.



Du tac au tac avec... Pierre Sarrazin

Pierre Sarrazin, dont la famille est originaire d'Allarmont, est né à Saint-Dié en 1956. Il a réalisé douze ans comme conseiller municipal et a été élu maire de son village en 2020, succédant à Dominique Aubert qui, après 25 ans dans ce fauteuil, ne se représentait pas.

Plusieurs années de travail à Paris n'ont pas séduit Pierre Sarrazin. Il explique être rentré au pays en 1992 pour y retrouver le bonheur de ses racines. Installé avec Rosie, sa compagne, à Allarmont où il tient un commerce multiservices, ses occupations professionnelles et communales lui laissent peu de temps pour les loisirs, mais il aime lire ou s'adonner au bricolage.

Les priorités de votre mandat ?

« Dès le début du mandat, l'achèvement de l'assainissement collectif et la réfection des vitraux de l'église par l'excellent atelier Bassinot de Nancy ont fait partie des priorités. » Le projet de sauvegarder l'ancien relais-poste au centre du village tient à cœur à Pierre Sarrazin qui, au-delà de la sauvegarde du patrimoine local, voit la possibilité d'y créer des logements pour personnes âgées non dépendantes.

Les atouts et les faiblesses d'Allarmont ?

« Le cadre de vie est exceptionnel, on vit au calme, loin du stress des grandes cités. Nous avons ici beaucoup de résidences secondaires. La moitié des nouvelles maisons appartiennent à des propriétaires souvent issus de proches départements, mais aussi de pays limitrophes. Nous avons la chance de disposer de la présence proche de médecins dévoués et expérimentés. La population avait baissé, mais il semble que la tendance s'inverse. Les projets communaux vont en ce sens, du passé vers l'avenir ! »

Quel a été l'intérêt de rejoindre la communauté d'agglomération ?

« En cas de besoin, nous avons affaire à des gens à l'écoute, qui fournissent un gros travail avec des compétences reconnues. »

LES TEMPS FORTS >

Lever de rideau pour la culture

Spectacle vivant
Lieux de vie culturelle et de production artistique, l'Espace Georges-Sadoul et La NEF vous ouvrent leurs portes, à Saint-Dié-des-Vosges. Les adhérents, nouveaux ou habitués, peuvent désormais adresser le formulaire d'inscription, à retrouver au sein du programme 2022-2023, à l'Espace Georges-Sadoul. Les billets seront réservables directement dans les locaux, mais également par mail, téléphone et à travers le site ticketmaster : tel. 03 29 56 14 09 / billetterie@ca-saintdie.fr / www.ticketmaster.fr

Conservatoire Olivier-Douchain
Plein d'ambition, le COD souhaite former les futurs mélomanes de l'Agglomération. Cet établissement, qui associe pratiques individuelles et collectives, vous donne rendez-vous dès le **5 septembre pour les anciens élèves et à partir du 12 pour les nouveaux**. Les permanences pour les inscriptions se tiennent du 1^{er} au 3 pour les anciens élèves, et le 10 pour les nouveaux. www.ca-saintdie.fr > découvrir > musique.

Cepagrap
Avec la volonté d'inciter les enfants et adolescents à pratiquer les arts plastiques, le Cepagrap propose, une nouvelle fois, des tarifs préférentiels

Les abbayes continuent leur Festival

Rendez-vous incontournable entamé en juin dernier, le Festival des Abbayes en Lorraine promet toujours de beaux moments. Pour sa 18^e édition, cinq abbayes, dont Moyenmoutier, Senones et Etival, s'associent en vue de créer une réelle alchimie avec concerts, rencontres et conférences. Un rendez-vous vous sera encore proposé cet été : le 9 septembre à 20 h à Senones avec « Dom Juan, tel qu'il inspira Molière », un mélange de théâtre, musique et marionnettes que l'on doit à la compagnie « Les Lunaisiens ».

Infos sur festivaldesabbayeslorraine.com



et modulés. En parallèle, des préparations aux concours des Écoles d'Art et des ateliers seront mis en place sur demande. De la peinture à la photographie en passant par la sculpture, l'Espace des Arts Plastiques et sa Galerie d'Art Contemporain explorent le rapport entre Art et artistes. **Inscriptions du 6 au 10 septembre**, de 14 h à 19 h, rue du 10e-BCP à Saint-Dié-des-Vosges. Portes ouvertes le samedi 3 de 14 h à 18 h. www.cepagrap.fr



Place à l'intégration dans le sup'

Afin de commencer l'année scolaire en beauté, la première journée d'intégration proposée par la communauté d'agglomération sera organisée le **15 septembre** afin de rassembler les étudiants de tout poil. Associant la découverte du territoire, souvent mal ou méconnu, à la cohésion d'équipe, les étudiants se retrouveront, au Palais Omnisports Joseph-Claudiel de Saint-Dié-des-Vosges, le temps d'une journée de sport, d'échange et de partage. Elle débutera dès 9 h et s'achèvera d'une manière festive et joyeuse de longues heures plus tard. Bonne humeur, rires et convivialité seront les maîtres mots de cette journée proposée à tous les établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération.

Le Sentier des Passeurs passe partout

Pour l'édition 2022 de la Biennale d'art sur le thème du passe-partout, Hélicoop vous propose de traverser gratuitement le sentier des Passeurs. Tout le long de celui-ci, des œuvres se déploient : de la clé ouvrant une serrure à la scie tenue pour la coupe forestière, le passe-partout... sera partout ! Au départ du Saulcy, cette visite longue de 9 km avec 470 m de dénivelé, offre aux randonneurs un mélange subtil d'art et de culture, ouvrant ainsi la porte sur des œuvres en harmonie avec le paysage. Cette balade de trois heures trente, époustouflante et pleine de surprises, peut se faire en autonomie ou accompagné(e), de l'aube au crépuscule. Pour les visites commentées, le rendez-vous est fixé jusqu'au 4 septembre, au 13 rue de la Parrière, Quieux-Le-Saulcy.

Toutes les infos sur sentier-des-passeurs.fr



Le spectacle vivant retient son souffle...

C'est autour du cirque que le pôle Spectacle Vivant fera sa rentrée. Une nouvelle fois, l'Espace Georges-Sadoul et La Nef vous feront vivre une année sur le fil... Vous serez tout d'abord conviés, sous chapiteau, place de la 1^{re}-Armée à Saint-Dié-des-Vosges, le **24 septembre** dès 20 h 30, pour découvrir « De A à Zèbre », création de la compagnie Max et Maurice. 26 lettres, comme 26 respirations mêlant poésie, humanité, frissons et magie. 26 lettres, comme 26 caractères et directions. Cette création sera suivie, le **12 novembre** à 19 h, puis le 13 à 16 h, sur le parvis de La Nef, par « L'Enquête » de Lonely Circus. C'est l'histoire d'un artiste de cirque ayant reçu en héritage un clown avec comme injonction : « qu'il en fasse quelque chose ». Explorant les rapports entre le cirque, le théâtre et l'objet, Sébastien Le Guen tente d'affirmer son travail de recherche physique. Billetterie : 03 29 56 14 09 / www.ticketmaster.fr



Le conservatoire se met au diapason

Son objectif est clair : former, individuellement ou non, des musiciens et mélomanes. Fort de ses 8 sites (Ban-de-Laveline, Corcieux, Etival-Clairefontaine, Fraize, Provençères-et-Colroy, Raon-l'Étape, Saint-Dié-des-Vosges et Senones) et de son expérience, le Conservatoire Olivier-Douchain présent sur la totalité de l'agglomération, revient en fanfare ! Après une première rentrée à Raon-l'Étape, le 1^{er} septembre, puis une seconde, auprès des étudiants, le 15 septembre, le conservatoire fera son grand retour en formant le Big Fat Band. En s'associant à l'école de musique de Vandœuvre-lès-Nancy, l'établissement déodation d'enseignement artistique préparera, en musique bien sûr, son passage au Nancy Jazz Pulsations le **9 octobre** prochain. Cette étape, dite de préparation, prendra place les **10 et 11 septembre** à l'Autre Canal à Nancy. Les amoureux de swing pourront s'y rendre afin de profiter de ce mélange métissé et ensorcelant !

A la rencontre des Arts au Cepagrap

Lancé par l'Espace des Arts Plastiques il y a un an, le projet « Peintures Nomades » ouvrira le bal de cette rentrée artistique, le **3 septembre**. Sous les conseils aiguisés de leurs enseignants, trois élèves ont mis leurs énergies et connaissances au service de l'Art, confrontant points de vue, doutes et envies. Cette volonté de réflexion et de découverte de nouvelles sensibilités artistiques permet au Cepagrap, dans une ambiance d'atelier, d'associer création et éducation artistique. Le tout, encadré par des professionnels et passionnés, dont trois nouveaux pour la céramique, la peinture et le croquis.



Quand le Patrimoine rencontre la Culture

Les Journées Européennes du Patrimoine sont de retour les **17 et 18 septembre**. Une nouvelle fois, les arts et le partage seront au cœur des festivités, de quoi réjouir les amateurs d'Art avec un grand A de tout le territoire. Du musée Pierre-Noël à la scierie du Lançoir, en passant par les trois majestueuses abbayes, l'ensemble de l'Agglomération se glissera au premier plan. Parmi les temps forts proposés, le pôle Culture ouvrira ses portes le 17 septembre. L'occasion de venir découvrir les services et métiers qui font vivre les arts : musée, conservatoire et éducation artistique, entre autres ! Une visite des cimetières déodatins sera également proposée. Avec les explications d'un agent passionné, les participants partiront sur les traces des personnages historiques à l'instar de Jules Ferry. Le rendez-vous est fixé le 17 septembre à 9 h 30 au cimetière de la Côte Carlot, puis à 14 h à Fouchrupt. Ce ne sont là que quelques mises en bouche, mais préparez-vous à savourer un vrai festin ! **L'intégralité du programme est à retrouver sur www.ca-saintdie.fr.**



ANNABELLE SOUDIÈRE

« On ne peut pas s'engager dans des mandats électoraux sans aimer les gens »

De l'énergie à revendre, et une puissance de travail qui semble inépuisable, Annabelle Soudière avoue être incapable de rester à ne rien faire, et avoir peur de s'ennuyer ! Cette lève-tôt native de Nancy estime également que tout problème a une solution.

Seconde de trois filles, des racines paternelles italiennes, lorraines du côté maternel, Annabelle a obtenu son DEA d'Histoire médiévale et le CAPES d'Histoire-Géographie à l'Université de Lorraine. Elle possède également un Master 2 en Politique européenne et affaires publiques réalisé à Sciences Po Strasbourg. Enseignante en Histoire-Géographie pendant une vingtaine d'années à Saint-Dié-des-Vosges, où elle a exercé au collège Vautrin-Lud de 1993 à 1998, puis au lycée Jules-Ferry jusqu'en 2011, elle est ensuite devenue directrice de l'Atelier Canopé 88, un centre spinalien de formation continue pour les enseignants.

Soucieuse de la qualité du rendu de ses missions électives, Annabelle Soudière a choisi de préserver du temps à ses fonctions en réduisant ses activités professionnelles à hauteur de 60 %.

Passionnée d'histoire et de belle littérature, la jeune femme avoue être très exigeante sur le

niveau de l'écriture et du travail bien fait. Mariée à Philippe en 1993, maman d'Hugo et de Lou, Annabelle Soudière confie avoir la vocation de se porter au service d'autrui. Elle est de ceux qui voyagent l'esprit ouvert. *« La tolérance, c'est d'aller vers les autres. Il faut savoir sortir de son confort, sortir de chez soi. Et alors, c'est passionnant. »* Optimiste et confiante par nature, Annabelle Soudière préfère toujours voir le bon côté des choses et le verre à moitié plein. Son envie de transmettre se concrétise dans ses fonctions d'élue. *« J'ai envie de contribuer à faire aimer ce territoire et l'idée de l'agglomération. Et de fédérer toujours plus de solidarité entre les communes. A plusieurs, on peut faire davantage de choses que seul ».*

Le sport, et la course à pied en particulier, lui permettent de décompresser. Bonne cuisinière, Annabelle se plaît à mitonner les petits plats d'une cuisine qui fleurit bon les terroirs ensoleillés.

Créer du lien

Élue maire de Nayemont-les-Fosses en 2020, puis Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, Annabelle Soudière en est devenue la Première Vice-Présidente en juillet 2022. Elle assure actuellement les fonctions de déléguée aux Ressources humaines et à l'Enseignement supérieur. Elle est aussi en charge de l'Égalité des chances et de l'Administration générale. Dans son village, précédemment membre de la Communauté de communes de Fave-Meurthe-Galilée, Annabelle Soudière veille à ce que la tranquillité d'un cadre naturel magnifique soit préservée. Et s'attache à créer du lien social au sein de cette petite commune rurale proche de la ville, sans pour autant perdre son identité, fait partie de ses priorités. La mise en place, un vendredi sur deux, d'un marché saisonnier rencontre un gros succès. Des commerçants locaux, mais aussi des artistes, sont accueillis. Des animations sportives et musicales sont d'actualité. Au fil des mois, des événements divertissants (galette des rois, vide-greniers, feux de Saint-Jean, repas campagnard...) contribuent à égayer le village où une attention toute particulière est portée envers les personnes âgées.

